

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UFME apporte son soutien au nouveau référentiel de la marque « NF Fenêtres Bois & Portes Extérieures » présenté par FCBA¹

Un nouveau positionnement de marque mené à l'initiative de l'UFME pour permettre aux fabricants de valoriser leur démarche qualité

La Défense – 1^{er} juillet 2019 – L'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries) et l'institut technologique FCBA, gestionnaire de la marque NF Fenêtres Bois et Portes Extérieures, présentent le nouveau référentiel NF 297, offrant deux nouvelles options de certifications afin de mieux valoriser la qualité des menuiseries bois sur leurs différents marchés :



- **NF Conception**, dédiée au marché de la vente aux particuliers (marché « diffus »)
- **et NF Conception & Performance**, pour le marché du chantier

Approuvé par l'AFNOR², ce nouveau référentiel regroupe, en un seul et unique document, les règles de certification, les prescriptions techniques et le cahier des méthodes d'essais.

Ouverte aux produits innovants, la marque permet des adaptations aux normes sur avis d'expert et propose

également des mesures pour faciliter la certification des fenêtres mouton à gueule de loup, pour les cœurs de villes et les monuments historiques.

UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE POUR L'UFME ET POUR FCBA

Face à la constante diminution du nombre de titulaires détenteurs de la marque NF Fenêtre Bois et Portes Extérieures, l'UFME est intervenue dès 2018 auprès de FCBA, afin de demander une remise à plat de ce référentiel de certification. Pour autant le niveau d'exigence de la certification ne devait pas être abaissé permettant toujours d'attester que les menuiseries bois et mixtes sont conformes aux prérequis de conception, et justifier des caractéristiques d'aptitude à l'emploi : durabilité de la menuiserie et de ses composants, performance AEV, efforts de manœuvre, endurance et stabilité de la menuiserie testée.

« Il y a plusieurs mois, nous nous étions engagés auprès de nos adhérents, à porter une demande d'évolution du référentiel de la marque auprès de FCBA. » déclare Robert Dollat, Président de l'UFME. « Nous ne pouvons que nous féliciter de l'écoute et du professionnalisme de l'Institut qui a su prendre en compte notre demande, et proposer, en seulement une année, un nouveau référentiel en phase avec les besoins réels des professionnels, tant au niveau des procédures que des coûts ! » ajoute Philippe Macquart, Délégué Général de l'UFME. « Nous sommes soucieux de répondre aux attentes de nos clients et du marché. Par ce nouveau positionnement, nous avons voulu intégrer des enjeux industriels forts : simplifier la certification, marquer

¹ FCBA : Institut technologique Forêt Cellulose-Bois-construction Ameublement

² AFNOR : Association Française de normalisation

massivement les produits et être plus ouverts à l'innovation des fabricants » commente Cécile Oms, Gestionnaire de marque secteur menuiserie FCBA. « Grâce à la collaboration efficace de nos deux organismes, nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer un référentiel simplifié qui va permettre, à un plus grand nombre de fabricants : d'accéder à la certification pour valoriser leurs produits sur les marchés du diffus et du chantier et de se différencier, en proposant des menuiseries dont la qualité a été vérifiée et attestée par un organisme tiers » conclut-elle.

Rappelons que la certification NF est une démarche volontaire dont les exigences permettent d'atteindre un niveau de qualité supérieur aux exigences réglementaires, contrôlé par une tierce partie.

Partenaires de longue date, l'UFME et FCBA ont précédemment eu l'occasion de collaborer, notamment dans la cadre de la campagne de publicité Fenêtre NF, ou encore lors de l'organisation de la journée technique sur les poussières de bois, début 2019.

UNE CERTIFICATION PLUS SIMPLE ET UNE SENSIBLE RÉDUCTION DES COÛTS

Parce que le nouveau cadre du référentiel n'impose plus de moyens d'essais aux fabricants pour accéder à la marque (banc d'essai AEV, RDA), et grâce à la simplification des règles de certification des menuiseries, le coût de certification pour un dossier type peut être divisé par 3, pour une entreprise respectant le cahier des charges du référentiel.³

ZOOM SUR L'OPTION NF CONCEPTION

Le diffus :
NF CONCEPTION

- 100% des produits de conception identique certifiés
- Conception certifiée : plus de 90 points contrôlés
- Performances testées non certifiées sur un format standard
- Pas de moyens d'essais requis pour entrer à la marque
- Autocontrôles allégés

Dédiée au marché du diffus, cette première option permet aux fabricants de marquer massivement leurs produits et valoriser ainsi leur démarche qualité.

Basée sur la conformité du produit aux normes de conception à partir de 90 points de contrôle, elle permet d'étendre le marquage à l'ensemble des produits de conception identique.

Le référentiel prévoit également la possibilité d'adapter les exigences normatives pour rester ouvert aux produits intégrant des techniques non traditionnelles.

Les autocontrôles sont allégés sur la base d'un essai AEV annuel minimum.

ZOOM SUR L'OPTION NF CONCEPTION & PERFORMANCE

Le chantier :
NF CONCEPTION ET PERFORMANCE

- Conception certifiée
- Performances certifiées sur les formats maxi de la gamme selon un plan d'essai
- Dossier technique de certification DTC présentant les caractéristiques produits
- Autocontrôles renforcés
- Allègement des coûts par la reconnaissance des évaluations des fabricants

Dédiée au marché du chantier, cette seconde option vient en complément de la conception.

Elle certifie les performances du produit (AEV, endurance...) et fournit un descriptif complet des caractéristiques du produit dans un Dossier Technique de Certification (DTC).

Afin d'alléger les coûts, un mode de reconnaissance des essais AEV des fabricants a été mis en place : les techniciens en charge de la conduite des essais chez le fabricant peuvent suivre auprès de FCBA une formation qualifiante, réalisée sur le banc d'essai du titulaire. À l'issue de cette formation, le technicien se voit remettre une attestation d'habilitation validant ses compétences.

³ Simulation basée sur la certification d'un nouveau titulaire, pour une nouvelle gamme de fenêtres frappe bois, composée de 3 essences de bois dont 1 nécessitant un traitement de préservation, 2 finitions provisoires et complètes transparente et opaque, essais inclus : AEVM, endurance, rétention et qualification des profils d'étanchéité pour ouvrant de conception traditionnelle conforme aux normes 23-305 et XP P 20650-1 et 2.

Précisons qu'une gamme peut être NF Conception & Performance sur une partie de la gamme, et NF Conception sur la partie restante.

ET POUR LES MENUISERIES DE TYPE MOUTON GUEULE DE LOUP, POUR LES CŒURS DE VILLE ET LES MONUMENTS HISTORIQUES

Les exigences du référentiel ont été adaptées pour les menuiseries de type Mouton Gueule de Loup afin de mieux tenir compte de leurs spécificités. Les caractéristiques concernées sont :

- les performances AEV minimum : A2, E4A et VA2 (mini DTU) au lieu de A3 E5B VA2
- les forces de manœuvre : Classe 0 autorisée, force de manœuvre du vantail en fermeture ou ouverture jusqu'à 150N (Newton), au lieu de 100 N maxi, Classe 1.

UNE JOURNÉE TECHNIQUE CONSACRÉE À LA PRÉSENTATION DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL AUX PROFESSIONNELS

Le 26 septembre prochain, l'UFME et FCBA proposeront une journée dédiée à la présentation du nouveau référentiel NF 297 destinée aux adhérents de l'UFME, ainsi qu'aux fabricants, donneurs d'ordre, architectes, prescripteurs et la presse.



Invitation à suivre

Le référentiel NF Fenêtre Bois et Portes extérieures peut être téléchargé sur le site du FCBA via le lien :

<https://www.fcba.fr/catalogue/bois-construction/prestations-de-service/nf-fenestres-bois-et-portes-exterieures-acotherm>,

À propos de l'UFME

L'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries) représente la filière des portes et des fenêtres. Comptant 145 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, le syndicat a pour vocation d'accompagner et de défendre les intérêts des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries, ainsi que les professions complémentaires à ces métiers. Épaulée par 3 commissions (technique, sociale & formation, communication), l'UFME s'attache à représenter les intérêts des professionnels de la menuiserie en encourageant la promotion de menuiseries françaises de qualité, en proposant une offre de formations étoffée et en s'impliquant dans le suivi actif des grandes thématiques techniques.

Par son dynamisme et l'expertise de ses membres, l'UFME s'impose aujourd'hui comme un interlocuteur de poids, aux côtés des organisations partenaires de la filière, face aux institutionnels et politiques dans les grands débats d'actualité impactant le secteur de la construction et de la rénovation des logements. En savoir plus : www.ufme.fr

À PROPOS DE FCBA

Centre Technique Industriel, FCBA a pour mission de promouvoir le progrès technique, de participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans la filière stratégique forêt bois. Son champ d'action couvre l'ensemble de la filière stratégique nationale forêt-bois des secteurs : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers. Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs. Ses 350 experts situés à Champs-sur-Marne (au sein du cluster ville durable), Bordeaux, Grenoble, Cestas, Charrey-sur-Saône, Nantes et Limoges assurent avec leurs 25 000 m² de laboratoires les missions de recherche, innovation, essais, certification, consultance, formation et normalisation. Il est l'un des trois plus grands Centres de Technologie au monde du secteur forêt-bois. Ses deux valeurs sont l'excellence scientifique et les relations humaines. En savoir plus : www.fcba.fr

CONTACTS PRESSE

UFME	VP Communication
Virginie Muzzolini	Chrystelle REGANHA
Responsable Communication	Relations presse
v.muzzolini@ufme.fr	creganha@vp-communication.com
Tel: 01 47 17 69 37	Mobile : 06 80 94 40 98